



ANGL2420 Anglais. Communication interactive

[30h] 3 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Enseignant(s): Michel Bartholomé, Estelle Dagneaux, Severine Schmit, Lutgarde Schrijvers (coord.), Colleen Stars

Langue d'enseignement : français

Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue anglaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.

Compréhension à la lecture

o pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie des articles de journaux sur des sujets d'actualité et relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.

Niveau B2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition

Individuelle : o pouvoir suivre une conférence ou un exposé sur un sujet relatif au domaine d'études à condition que la présentation en soit clairement structurée. o pouvoir comprendre la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée.

Interactive : o pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sans que l'interlocuteur n'adapte son discours.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale

Individuelle : o pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à son domaine d'études, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes.

Interactive : o pouvoir aborder une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard sur un sujet familier ou relatif au domaine d'études, exprimer des opinions personnelles et échanger des informations sur ce sujet.

Niveau B1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite

o pouvoir écrire une brève note simple en rapport avec ses besoins immédiats. o pouvoir écrire une lettre personnelle ou professionnelle simple.

Niveau A 2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code

Au niveau de l'expression orale, l'accent est mis davantage sur la communication que sur la correction.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

La révision du vocabulaire de base, l'étude du vocabulaire juridique, la consolidation des structures et le développement des aptitudes réceptives se font en travail autonome afin de préparer les activités d'expression orale et écrite prévues pour les heures présentielles. L'expression orale et écrite occupent une place prépondérante dans les heures présentielles, elles sont exercées et développées par le biais d'exercices interactifs comme des jeux de rôles, des petits débats, la rédaction d'une petite lettre, négociation....). Dans le cadre du cours les étudiants feront une courte présentation suivie d'un bref débat sur un sujet relatif à leur domaine d'études.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Ø Pré-requis :

Ce cours est de niveau moyen et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours élémentaire de BAC 1.

Ø Evaluation

o Evaluation continue : tests intervenant dans la note finale 1) test portant sur le vocabulaire du cours 2) test portant sur certaines parties du cd-rom 3) points de participation au cours 4) présentation faite par l'étudiant au cours

o Examen oral interactif en fin d'année

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI21 Première licence en droit